



Nîmes, le 7 mai 2019

FICHE PRESSE

Solidarité dans le Gard

prendre conscience de l'isolement des personnes âgées : mardi 7 mai : vernissage de "Regarde-moi", une exposition qui répond à cet objectif à travers 462 portraits, exposés en mai 2019, dans 20 communes gardoises

L'exposition de photographies "street art" éphémère et participative, inaugurée ce 7 mai 2019, est le fruit d'un projet initié par les Petits Frères des Pauvres et porté par dispositif de MOBILISATION NATIONALE contre l'ISOLEMENT des Agés (MONALISA) du GARD. Elle est la 1^{ère} d'une série d'expositions proposées, sur le même format, dans 20 communes gardoises, tout au long de mois de mai.

Un seul objectif : faire prendre conscience de l'isolement des personnes âgées dans le Gard.

Ainsi, 145 personnes âgées gardoises, de 60 à 100 ans, ont accepté d'être photographiées en lien avec des équipes citoyennes.

Dans le Gard, MONALISA compte plus de 200 bénévoles regroupés en équipes citoyennes qui repèrent les personnes isolées, font des visites de courtoisie, des actions de sociabilisation et les accompagnent dans la re-création de lien social de proximité.

A partir du 11 mai 2019, dans le Gard, 462 clichés seront exposés dans les 20 communes suivantes :

Bagnols sur Cèze, Barjac , Bessèges, Codognan, La Grand Combe, Le Grau du Roi, Meyrannes, Nîmes, Poulx, Redessan, Robiac Rochessadoule, Saint Ambroix, Saint Denis, Saint Laurent des Arbres, Saint Jean de Maruejols et Avéjan, Saint Paulet de Caisso, Saint Victor de Malcap, Serhnac, Uzès et Vauvert.

L'entrée est libre.

Pourquoi une telle initiative ?

- . Attirer l'attention du public sur la situation de mort sociale des personnes âgées.
- . Sortir les aînés de leur ghetto et les rendre « visibles ».
- . S'ouvrir à toutes les personnes âgées qui le souhaitent.
- . Se mobiliser dans la lutte contre l'isolement des aînés.
- . Entamer un dialogue entre les générations.
- . Obtenir un retentissement départemental, régional et national.

Combien de personnes âgées isolées dans le Gard aujourd'hui ?

(chiffres INSEE arrêtés en 2014)

Le Gard connaît un indice de vieillissement nettement supérieur à celui constaté au niveau national, 86,4 personnes de 65 ans et + pour 100 personnes de – de 20 ans (contre 74,5 en France).

L'espérance de vie dans le Gard est conforme aux niveaux régional et national :

78,3 ans pour les hommes (78,5 ans en France métropolitaine) et 84,7 ans pour les femmes (84,9 ans niveau national).

Un Gard vieillissant :

Un Gardois sur 4 est âgé de plus de 60 ans et près d'une personne sur 10 de 75 ans et plus.

Depuis 15 ans, la population des 60 ans et plus et surtout des 75 ans et plus a progressé plus vite que les autres classes d'âge dans le département et cette évolution devrait se poursuivre au cours des prochaines années.

Le vieillissement de la population devrait s'accroître au cours des prochaines années. Selon les estimations de l'INSEE, en 2030, 271 800 personnes seront âgées de 60 ans ou plus dans le Gard contre 202 200 en 2014.

Un isolement social et des logements inadaptés :

L'évaluation de la politique départementale en faveur des personnes âgées a permis de mettre en évidence, un fort isolement des personnes âgées dans le Gard, qui touche d'abord les plus précaires.

35% des personnes âgées (ayant participé à l'élaboration du schéma départemental en faveur de l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées 2016/2020) **se sentent régulièrement isolées contre 25% au niveau national (en cause la perte d'autonomie, le décès du conjoint et la précarité). Les personnes les plus précaires sont surexposées à l'isolement social et familial.**

Les cantons gardois les plus concernés :

Une fragilité sociale concentrée sur 16 cantons considérés comme fragiles dont 10 à dominante urbaine (Nîmes, Saint-Gilles, Beaucaire, Alès, La-Grand-Combe, Bessèges, Le Vigan, St Jean du Gard, St Ambroix, St Hippolyte du Fort) et 6 à dominante rurale (Lasalle, Sumène, Valleraugue, Trèves et Saint-André-de-Valborgne).

On constate ainsi un nombre de personnes âgées plus isolées qu'au niveau national :

70% des + de 75 ans ne pratiquent aucune activité, 57% des personnes âgées déclarent ne pas avoir de relations avec leurs voisins (contre 29% au niveau national).

Quels accompagnements pour lutter contre l'isolement ?

On constate, là encore, à travers le dernier schéma départemental de l'autonomie qu'une large place est occupée par **les problèmes liés à la solitude et l'isolement** des personnes âgées ou handicapées, mais également à leurs aidants.

Le regard de la société et les réactions devant des comportements atypiques produisant un sentiment de honte conduisant les familles à réduire les occasions de contact.

Cet isolement va de pair avec le nombre élevé d'états dépressifs et le fort taux de suicide chez les personnes âgées notamment.

Les réponses sont diverses pour offrir des solutions adaptées à toutes les situations :

. logement regroupé, aide aux déplacements, visites à domicile, maison ouverte, café des aidants, halte répit, maison des aidants comme par exemple à la Grand Combe...

Le comité de coopération départementale MONALISA 30 créé en septembre 2014 a pour objectif de fédérer des initiatives qui participent à la lutte contre l'isolement (**voir p.6 du dossier de presse ci-joint**). Il s'est constitué par l'adhésion des participants à un réseau partenarial et aux lignes directrices d'action suivantes :

- . Partager un diagnostic territorial des besoins et des potentiels.
- . Constituer des équipes de bénévoles en capacité d'intervenir auprès de personnes âgées isolées.
- . Identifier les ressources humaines, en nature et financières que chaque participant peut fournir.
- . Proposer des formes de coopérations.
- . Impulser le mouvement : diffuser l'info ...
- . Evaluer l'effectivité de l'action.

La politique en faveur des personnes âgées et handicapées : 1^{er} poste budgétaire du Département

En 2019, ce sont près de 189 M€ dont plus de 109M€ pour les PA et 78 418M€ pour les PH

Premier poste budgétaire du Département, la collectivité est extrêmement impliquée dans l'action sociale et médico-sociale. Elle a adopté, entre autres, un schéma départemental en faveur de l'autonomie des personnes âgées (PA) et des personnes handicapées (PH) pour la période 2016/2020.

Avec ce schéma, le Département entend ainsi développer une approche positive de l'autonomie permettant notamment aux personnes âgées d'avoir ou de conserver une autonomie et de participer à la vie sociale et de fait de ne plus être isolées.

La politique du Département en faveur des seniors s'articule autour de 3 axes : prévention, accompagnement à domicile et prise en charge en établissement selon les besoins des personnes.

Chiffres clés (arrêtés fin 2018) :

- 210 000 gardois de 60 ans et plus (1/4 de la population)
- dont 75 000 de plus de 75 ans
- 9 800 bénéficiaires de l'APA à domicile
- 5 350 bénéficiaires de l'APA en établissement
- 1 695 bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement
- 480 bénéficiaires de l'aide ménagère
- Nombre de places en EHPAD = 6 000 lits et places
- Nombre de services d'aide et d'accompagnement à domicile = 80.